

	Suivi et gestion des populations de Chiroptères de Martinique - 2017 Fiche projet	Réactualisation : 13/03/17
		Affaire suivie par : C. BERANGER M. MIAN

Contexte

(Source : « *Projet de programme d'étude 2015-2016 : suivi des gîtes à chiroptères de Martinique et mise en place de mesures de conservation* », SFEPM- groupe chiroptères Outre-Mer)

La Martinique compte 11 espèces de Chiroptères qui sont les témoins d'une biodiversité remarquable sur cette île des petites Antilles. Elles représentent 100% des Mammifères indigènes de l'île. **Avec des régimes alimentaires variés et plus ou moins spécialisés, certaines espèces jouent un rôle essentiel dans la régénération forestière (nectarivores et frugivores) ou encore dans la limitation des populations d'invertébrés (insectivores).**

La connaissance sur ces espèces est relativement récente et les études menées notamment en 2004 et 2006 par *ISSARTEL G. & al* ont permis de mieux connaître leur aire de répartition et surtout de recenser une partie des gîtes utilisés par ces dernières.

Le PNM est co-financeur d'un programme mené en 2015 et 2016 par le groupe chiroptères Outre-mer de la Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (SFEPM) (pilotage : DEAL) visant à répondre à des objectifs d'expertises et d'évaluation des sites pour la mise en place d'outils de conservation adaptés à la protection des populations de chauves-souris de la Martinique.

Dans ce cadre, un manque important a été identifié : aucune structure n'est engagée localement dans l'étude et la conservation de ces espèces. Il en résulte une absence de suivi régulier de l'état de conservation des populations présentes et donc des menaces qui peuvent peser sur ces espèces pourtant protégées.

Résumé du projet

Il s'agit de développer un ensemble de mesures relatives au suivi et à la gestion des populations de chiroptères de Martinique. Différents axes doivent être investis afin d'assurer la préservation de ces espèces menacées : suivi pérenne des gîtes, sensibilisation, valorisation et médiation (gestion des problématiques rencontrées par les particuliers).

La poursuite de la mobilisation du PNM en 2017 doit s'axer principalement sur :

- Suite à la mise en place de suivi de gîtes en 2016, assurer un suivi pérenne en 2017 en respectant les orientations de la SFEPM concernant les fréquences de suivi
- Approfondir la formation de M. MIAN et former de nouveaux agents
- Poursuivre la médiation en prévoyant un 1er site pilote pour des mesures compensatoires (création d'un nichoir)
- Poursuivre la communication en organisant la 1^{ère} nuit martiniquaise des chauves-souris

Thématiques abordées

- Acquisition et diffusion de connaissances
- Gestion de la faune indigène de l'île
- Sensibilisation de la population
- Accompagnement des collectivités et autres acteurs publics et privés

Description du projet

1) Acquisition de connaissances

1.1) Suivis de terrain et formation

Force est de constater que la mise en place d'un suivi pérenne est nécessaire à la gestion des chauves-souris.

Formation

Compte-tenu du futur départ de Samuel Attidore, l'objectif est de former 2 nouveaux agents, Bruno CABRERA et Christelle BERANGER, d'approfondir la formation de M. MIAN et d'organiser une formation captures aux agents PNM et aux partenaires :

- Formation Niveau 1 écologie acoustique des chiroptères (Juin) : B. CABRERA et C. BERANGER
- Formation Niveau 2 écologie acoustique des chiroptères- statistiques informatiques (Septembre) : M. MIAN ; B. CABRERA et C. BERANGER (si les budgets sont suffisants)
- Déplacements de 2 voire 3 agents du PNM en Guadeloupe afin d'assister à des suivis et captures et développer un partenariat antillais
- Dernier trimestre : organisation de 15 jours de formation à la capture des chiros

Prospection de nouveaux gîtes

La prospection de nouveaux gîtes se poursuivra en 2017.

Suivi des sites à enjeux majeurs

Selon le tableau transmis par la SFEPM, les sites prioritaires seront suivis à une fréquence régulière durant toute l'année.

1.2) Recueil de données sur Faune-Martinique

Un point sera effectué avec les validateurs pour vérifier que le fonctionnement du site est maîtrisé. Des formations ponctuelles seront organisées avec les agents du PNM.

2) Médiation « chauves-souris » et identification d'un site pilote

La médiation se poursuivra.

Des premières solutions de gestion des problématiques rencontrées par les particuliers seront étudiées (financement de petits travaux pour les plus démunis, création d'un nichoir sur un site pilote).

3) Valorisation

La SFEPM a rencontré un particulier (Mme MADKAUD, Rivière Pilote) qui dispose, sur sa propriété, d'un gîte à chauves-souris. Des visites sont organisées ponctuellement.

L'objectif est d'étudier la faisabilité de la structuration de cette activité en partenariat avec le PNRM. Idées soumises : installation de caméras de suivi avec écrans et d'une exposition fixe, visites lors de la sortie des chauves-souris au crépuscule. Une plaquette sur les Chiroptères de Martinique sera éditée 1er trimestre 2016. Cette dernière sera également distribuée à cette propriétaire afin qu'elle puisse avoir un support pédagogique auprès des visiteurs.

Cette année, il s'agira de concrétiser un 1er aménagement : exemple : pose de panneaux d'exposition (proposition de tirer un 2nd exemplaire de l'exposition conçue par la SFEPM dans l'étude 2015-2016).

4) Sensibilisation

Organisation d'1 Nuit des chauves-souris

Lieu envisagé : Centre Martinique à déterminer

Contenu : Inauguration de l'exposition itinérante, et à la tombée de la nuit (présentations, débat- discussion). Diaporama sur les Chiroptères du monde et des Antilles. Ecoutes

nocturnes.

- Gestion d'une exposition itinérante (gérer par le PNM)
- Distribution de la plaquette dédiée au sujet (Diffusion aux communes, aux Offices de tourisme puis au cas par cas dans le cadre des Médiations et des rencontres de terrain) et réédition/ impression

Etapes prévues en amont :

- Groupes de travail internes (DPAT/ COM/ DAT) + partenaires : cibler quelle COM adopter+ quel contenu
- COM (affiches ; invitation presse- radio- TV)

Partenaires

- Groupe chiroptères Outre-mer de la SFEPM
- Membres Groupe chiroptères Martinique : CTM, DEAL, FREDON, Biotope, ONF, Le Carouge, Ecotraitemment.

Plan de financement

Coût total prévisionnel : 70 000€

Plan de financement prévisionnel

CTM : 45 000 € (64,3 %)

PNM : 5000 € (7,1 %)

Etat : 20 000 € (28,6 %)